



Réunion du groupe-pays Togo

(Cette réunion a été précédée d'une réunion du comité de pilotage du Programme Concerté « Promotion et renforcement de la coopération franco-togolaise »)

Le mardi 24 novembre 2009 à Cités Unies France

15 décembre 2009-15 février 2010 Dépôt de l'appel à projet 2010-2012 en soutien à la coopération décentralisée du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

15 janvier 2010 Dépôt de l'Appel à projet 2010 de soutien à la coopération décentralisée du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'identité Nationale et du Développement Solidaire

16-20 décembre 2009 Sommet Africités V sur le thème Les réponses des collectivités locales à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi à Marrakech (CGLUA)

12 janvier 2010 Réunion d'information sur le nouvel appel à propositions européen 2009 pour les autorités locales à Cités Unies France Contact : c.borella@cites-unies-france.org

28 février 2010 Prochaine élection présidentielle au Togo (la campagne électorale se déroulera du 13 au 26 février 2010)

1. Tour de table. Introduction de la présidente du groupe-pays. Restitution de la mission au Togo en octobre 2009¹ (par Mme Monique Papot-Libéral, présidente du groupe-pays Togo)

La présidente du groupe-pays Togo, Mme Monique Papot-Libéral, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Elle rend compte de sa mission au Togo en octobre, et plus précisément de la réunion du 17 octobre 2009 à laquelle elle a assisté en présence du bureau de l'Association des Jumelages Franco-togolais (AJFT). Cette réunion a été l'occasion de dresser un bilan de la formation à Pagouda et d'échanger sur les ressentis des différents partenaires.

2. Appel à projet 2010-2012 du Ministère des Affaires étrangères et européennes en soutien à la coopération décentralisée (par Mr Yves Yard, conseiller adjoint du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Togo)

La télédéclaration de cet appel à projet est déjà disponible en ligne. La date limite de dépôt est le **15 février 2010**. Concernant le dépôt de dossier de l'appel à projet du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'identité Nationale et du Développement Solidaire, la date butoir est le **15 janvier 2010**². Les domaines prioritaires d'intervention de l'appel à projet du MAEE sont l'agriculture et l'alimentation, l'eau et l'assainissement, le tourisme durable et la valorisation des patrimoines naturel et culturel, et enfin la lutte contre la fracture numérique. Les plus-values des demandes de dossier de co-financement quant aux critères d'éligibilité sont les suivantes:

1. **Des projets pluri-acteurs:** la mutualisation à la fois des compétences et du financement des collectivités est considérée comme un critère de cohérence et d'efficacité³: « *Les dossiers déposés par une collectivité territoriale ne seront éligibles à une subvention qu'à hauteur de 25% du projet global. Ce plafond pourra atteindre 35% pour les projets mutualisés. ils permettent de mutualiser les compétences et le financement* ». Les synergies sud-sud sont également fortement recommandées cf « *La mutualisation pourra concerner la mise en place de coopérations sud-sud* ».
2. **L'intégration d'une évaluation** des actions passées dans le dossier de demande de co-financement.
3. **Les thématiques d'actualité (« effets de mode »)** telles que la question du genre, l'emploi des jeunes ainsi que les activités génératrices de revenus pour les jeunes sont privilégiés dans les thèmes prioritaires. Les projets relevant du domaine du développement économique local rassurent les bailleurs de fonds car ils permettent une accumulation de ressources nécessaire à la pérennisation des frais de fonctionnement du projet.
4. **L'accent sur le renforcement de capacités** et non la construction d'infrastructures.
5. **Le recours aux NTIC** (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) pour un désenclavement numérique des pays du Sud.

Les autres initiatives gouvernementales en lien avec la coopération décentralisée sont la réalisation d'un **Atlas de la Coopération Décentralisée** par la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) et mis à jour régulièrement par les collectivités⁴.

¹ Un compte-rendu de cette mission vous a été envoyé.

² Ces deux appels à projet sont disponible en cliquant sur le lien suivant :

<http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/article.asp?aid=433&menuid=420&lv=3>

³ VI **Conditions d'éligibilité** 1. Mutualisation

⁴ Cet atlas est disponible en cliquant sur le lien <http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/bdd-monde.asp>

Enfin, le dispositif de la **Bourse-projets** est une bourse d'échanges qui recense des projets concrets menés par des collectivités locales de nos pays partenaires et qui peuvent intéresser des collectivités territoriales françaises. La Bourse-projets permet ainsi d'avoir une meilleure connaissance de la demande des collectivités locales de nos pays partenaires en termes de projets de développement local. Elle répond également à une volonté de développer les coopérations décentralisées dans certains pays où les collectivités territoriales françaises sont peu ou pas présentes. La Bourse-projets constitue dans cette perspective un outil au service du développement de nouvelles coopérations décentralisées.

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) a organisé à Lomé une séance de sensibilisation auprès des collectivités locales et des jumelages au siège de l'Union des Communes du Togo afin de les informer sur les conditions d'éligibilité de l'appel à projet et de la bourse-projets ainsi que de leur prodiguer des conseils sur la démarche à suivre pour présenter les projets. Le SCAC finance également la prestation d'un expert dont le travail consiste à relire le dossier de co-financement des collectivités avant qu'elles ne le déposent. Les demandes de co-financement sont reçues au MAEE à Paris qui saisit le poste diplomatique pour avis.

Cet appel à projet donne une visibilité sur trois ans, ce qui permet une véritable mise en perspective des projets. {

Tour de table des collectivités quant aux possibilités de dépôt d'un appel à projet

- La ville de **Chauray** n'a plus de lien avec leur partenaire togolais, la ville de Bassar. La collectivité a un projet de ramassage d'ordures ménagères et de tri dans les quartiers de leur ville partenaire.
- **Le Comité de Jumelage de la Communauté de Communes de la Côte Roannaise avec Pagouda** a mis en place un projet agro-sylvo-pastoral qui consiste en la mise en valeur d'un hectare de terrain par l'implantation de pépinières et d'activités de maraîchage et d'arboriculture. Un premier dossier de demande de co-financement avait été déposé auprès du SCAC mais cette demande n'avait pas été retenue.
- **La Communauté de Communes de la Côte Roannaise** a mis en œuvre un projet d'éducation à la citoyenneté destiné aux jeunes. Un groupe de jeunes est d'ailleurs parti en mission au Togo du 27 juillet au 10 août 2009 à Pagouda afin de participer à des activités de reboisement et de reconstruction d'apatams.
- La ville de **Cusset** jumelée avec Kouvé désire poursuivre le projet débuté en 2008 de collecte, de stockage-recyclage, ainsi que de valorisation des déchets. Elle est actuellement en attente d'un retour d'information de la part de leurs partenaires. Elle veut également implanter un centre de formation aux métiers du bâtiment. Ce projet est porté par la société civile et les autorités municipales. Pour célébrer les 10 ans de leurs partenariats avec Agou Iboe, la municipalité voudrait mettre en place une mission d'évaluation de leur partenariat réalisée par des consultants extérieurs français et togolais.
- La ville de **Coulon** jumelée avec Anié a organisé une mission au Togo en novembre 2009. Elle dispose d'une convention avec l'ONG Agriculteurs Français et Développement International (AFDI) qui sera renouvelée début 2010 dans le cadre du nouvel appel à projet triennal. Elle mène des actions d'alphabétisation (deux programmes depuis 2006-2007). Actuellement, elle souhaite mettre en place un projet de construction de magasins de vente et de stockage de matériel de conservation et de fours à la suite d'une demande des productrices de pain d'Anié. Ce projet sera soumis à la **FGAIB**. Enfin, ils ont un contact avec l'ONG Afrique Verte dans la commune d'Anié.

- La ville d'**Issy les Moulinaux**, en lien avec l'association Eau, Agriculture et Santé en milieu tropical, le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile de France), et un partenaire local, la Togolaise des Eaux, va mettre en place un projet d'approvisionnement en eau de leur commune jumelle, Dapaong. L'accomplissement de ce projet sera organisé en deux étapes : la première consistera en une sensibilisation et une concertation avec les populations locales à travers la mise en réseau des acteurs, la deuxième en l'implantation technique d'un réseau d'adduction d'eau. Ce projet se réalisera en milieu urbain alors que le premier appel à projet concernait une installation en milieu rural. La ville a financé également un chantier de solidarité de jeunes qui ont participé à des travaux de reboisement et à une formation internet. Enfin, elle finance le salaire d'un médecin pédiatre.
- La région **Champagnes-Ardennes** finance deux projets. Le premier est un projet de reboisement dans la Région Centrale qui concerne 1000 producteurs et 500 hectares de terrain. A long terme, ce projet vise à une amélioration de l'accès aux facteurs de production (semences améliorées), de la commercialisation et du stockage en lien avec les organisations de producteurs. Elle a mis en place également un projet d'appui à la décentralisation au Bénin et au Togo, par l'intermédiaire de formations et d'échanges de cadres de Sokodé et Parakou avec des élus champardennais.
- La ville de **Bressuire** jumelée avec Kpalimé souligne qu'en décembre 2009 se terminera la première tranche d'un projet d'extension de réseau d'eau public ainsi qu'un projet de microcrédit pour les femmes. Ce projet a reçu un cofinancement du Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la région Poitou-Charentes et du Syndicat des Eaux.

Yves Yard souligne qu'il existe une possibilité d'inclure une ligne d'évaluation dans le dossier de l'appel à projet triennal cf. « *Les projets devront inclure un dispositif d'évaluation et prévoir les conditions d'une pérennité du projet. Pour cette évaluation, les collectivités territoriales peuvent recevoir le soutien méthodologique du F3E qui a signé une convention avec le MAEE⁵* ».

Yves Yard salue l'initiative d'Issy-les-Moulinaux d'associer la Togolaise des Eaux à leur projet et rappelle à ce sujet la formation de **quadrilogues**, c'est à dire d'échanges multiacteurs qui associent les collectivités locales, les usagers, les opérateurs et les agents de l'Etat. Le premier quadrilogue mis en place au Togo était justement consacré à l'eau et incluait la Togolaise des Eaux comme principal partenaire.

Concernant le soutien aux projets destinés aux jeunes, Michel Dubreuil rappelle la constitution en 2010 de la **Plateforme France Volontaires** (ancienne Association Française des Volontaires du Progrès) qui vient en appui notamment aux chantiers de jeunes. La ville d'Issy-les-Moulinaux ajoute que leur projet inclut également un investissement dans des ressources éducatives et dans la valorisation d'une salle informatique à la mairie de Dapaong. Cette activité doit être mise en avant dans l'appel à projet dont l'un des domaines prioritaires d'intervention est la lutte contre la fracture numérique.

3. Programme concerté d'appui à la coopération décentralisée (*par Monique Papot-Libéral, présidente du groupe-pays Togo et Norbert Bealu, Délégué de la ville de Bressuire*)

Synthèse de la réunion du comité de pilotage le matin

Le Programme Concerté de « Promotion et renforcement de la coopération franco-togolaise » réunit 14 collectivités locales françaises depuis 2006 qui ont décidé de mutualiser leurs moyens à hauteur de 350 euros par collectivité. Il s'agit des communes de Bressuire, Cerizay,

5 VI Conditions d'éligibilité 7. Evaluation

Chauray, Coulon, Issy les Moulineaux, La Chapelle- Chaussée, Moyeuve-Grande, Prahecq, les Communautés de Communes de la Côte Roannaise, de Espace Gatine, de Lezay, de Val de Boutonne, de Mazières-en-Gatine ainsi que la région Champagne Ardennes. Ce programme était destiné à financer des formations et des journées d'étude ainsi que des diagnostics de chaque partenariat. Le comité de pilotage français se réunit deux fois par an. Une structure a été créée au Togo afin de suivre ce programme, l'AJFT (Association des Jumelages Franco-togolais).

Cet appel à projet 2010-2012 est l'occasion de dresser un premier bilan de ce programme, avec en perspective une évaluation qui serait mise en place grâce au reliquat de la première phase du programme. Il permet également de réfléchir à un élargissement de ce programme via l'inclusion de nouvelles collectivités et à la désignation d'une collectivité chef de file. Enfin, il amène à s'interroger sur les objectifs, les fonctions et les domaines d'intervention possibles (maintien de l'axe appui à la décentralisation et renforcement de capacités dans le contexte togolais ou recentrage sur des thèmes plus concrets). Cette réflexion servira de base pour des actions communes futures en cas de décision de prolongement de ce programme.

Perspectives de l'AJFT :

Une formation sur le renforcement de capacités doit avoir lieu du 7 au 11 décembre 2009 à Kpalimé.

Un voyage d'études au Burkina-Faso en avril 2010 permettrait de rencontrer des jumelages et d'échanger sur les pratiques et expériences. Pour un exemple d'échange d'expérience sud-sud ente collectivités, cf à la fin du compte-rendu l'article de presse intitulé **Burkina Faso: Kpalimé veut s'inspirer de l'expérience de Koudougou** du 18 novembre 2009.

Echanges sur la fin du programme (novembre 2010) et sur l'opportunité d'un nouveau programme concerté

- **La plus-value de ce programme concerté** est l'appui à la décentralisation mais la marge de manœuvre des collectivités togolaises est limitée étant donné les avancées timides du processus de décentralisation au Togo.
- Il semble nécessaire de définir **une culture commune entre les territoires ici et là-bas**, afin de renforcer le dialogue avec les partenaires. Cela signifie faire preuve de pragmatisme avec son partenaire, et être patient avec autorités locales togolaises qui souffrent d'un manque de transfert de compétences de la part de l'Etat et du manque de légitimité et donc de reconnaissance des autorités locales.
- Il semble judicieux de **redéfinir plus précisément les étapes de ce programme et de revoir à la baisse ses ambitions**.
- Face aux difficultés rencontrées avec l'ancien opérateur, la priorité est de **trouver un nouvel opérateur** à même de réaliser un travail d'évaluation du programme concerté.
- Comment **valoriser ce programme** devant les élus français et les citoyens? L'appui à la décentralisation est un domaine qui semble manquer de concret et de visibilité. L'accompagnement aux élus est une « révolution culturelle » et doit s'accompagner d'un dialogue et d'un travail de sensibilisation à la citoyenneté et à la solidarité auprès des acteurs des territoires afin de garantir la pérennité des projets.
- Le bilan de ce programme semble difficile à dresser, notamment l'évaluation des formations en terme d'**appropriation et d'animation des territoires**. Constance Koukouï rappelle néanmoins l'impact très positif de ces formations dans le cadre d'un autre programme concerté, le programme Aniya mis en place au Niger par le groupe-pays de Cités Unies France.
- Le SCAC rappelle que la France est le **chef de file des bailleurs de fonds** sur

l'appui à la décentralisation et elle a la responsabilité de maintenir constant son engagement et ses valeurs face à d'autres acteurs qui interviennent au Togo. Le choix du renforcement des capacités est lié à une forte demande de la société civile et des cadres de l'administration togolaise.

- En septembre 2008 a été mis en place le Programme National de Consolidation de la Décentralisation par le Programme des Nations Unies pour le Développement dont la France apparaît comme chef de file, avec une implication espérée de l'Allemagne et de la délégation de l'Union Européenne. Ce programme axé sur le renforcement de capacités est destiné à avoir un effet de levier sur le processus de décentralisation.

Concernant les avancées du processus de décentralisation au Togo, Yves Yard rappelle que, durant la période s'étalant de mars 2007 à juin 2009, 7 lois ont été promulguées et 5 lois sont en cours de finalisation. Concernant le mode de fonctionnement, un Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales a été créé. Enfin, le statut des gouverneurs et des préfets a été modifié et les cantons ont été consolidés. Une étude menée avec le PNUD a montré les axes possibles de communication sur la décentralisation, la fiscalité locale et la communalisation.

Le rôle des collectivités locales françaises consiste, entre autres, à accompagner l'évolution du processus de décentralisation. L'impact et les retombées de ce programme sont mesurables en termes de compréhension des mécanismes de la décentralisation par les élus, notamment dans le domaine de l'état civil. Le programme concerté a permis de franchir de nouvelles étapes dans la gestion des structures- des comités de jumelages par exemple-, et a généré de nouvelles demandes, ce qui montre une responsabilisation des élus qui sont impliqués dans un processus de formation continue. Des temps de formations, notamment sur le montage de projets, ont été proposés au niveau des institutions, mais ils demandent un certain temps d'assimilation et d'apprentissage. Enfin, une réflexion semble nécessaire sur le décalage existant entre le Nord et le Sud au niveau de l'existence de structures faitières d'appui à la décentralisation et à la coopération décentralisée. L'absence de services des relations internationales et plus généralement de personnes-ressources au Togo ralentit l'appropriation du phénomène de coopération décentralisée. C'est pourquoi l'apprentissage de méthodes de travail en commun entre les partenaires semble plus que jamais nécessaire.

Les élections municipales au Togo se dérouleront sans doute avant la fin de l'année 2010 mais aucune annonce officielle quant à leur date précise n'a été communiquée.

4. Restitution de la Journée Nationale de la Commune Togolaise (par Joachim Hunlede, Secrétaire permanent de l'Union des communes du Togo)

L'UCT est une association qui regroupe les présidents des délégations spéciales de toutes les communes de plein exercice et des 9 communes éligibles à ce statut du Togo.

L' UCT intervient comme opérateur du SCAC qui a mis à sa disposition une volontaire du progrès⁶ chargée du suivi de la coopération décentralisée. Elle vient en appui aux actions-pilotes et intervient comme correspondante des collectivités pour le suivi de leurs partenariats de coopération décentralisée.

L'UCT reçoit un financement de l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones) dans les domaines de l'état civil et de l'assainissement à hauteur de 300 000 euros par an.

L'UCT a également signé une convention de partenariat avec le Conseil général des Yvelines qui dispose d'une correspondante au Togo, Mlle Coralie Cyprien, volontaire du progrès chargée du suivi de la coopération décentralisée du Conseil général avec la préfecture des Lacs et celle de Blita, et qui vient également en aide à l'UCT.

6 Illa Amidatou,

L'UCT n'a pas de liens formels avec d'autres structures associatives mais elle travaille avec certaines de façon informelle notamment lors de l'organisation de manifestations en fonction de leur domaine d'intervention, notamment la Fédération des ONG du Togo et l'Union des ONG du Togo.

L'UCT produit régulièrement un bulletin d'information qui permet de suivre notamment le calendrier électoral. Quant à la composition du bureau, le président est le président de la délégation spéciale de Kara et vice-président de la délégation spéciale de Attakpamé, Mr. Amaou Essodna Ayenam.

La Journée Nationale de la Commune Togolaise est une manifestation annuelle qui permet de faire se rencontrer face à face les communes et les autorités centrales. Elle rassemble les préfets, les présidents de conseil, les maires ainsi que des délégations étrangères dont Cités Unies France représentée par la présidente du groupe-pays Togo, et l'Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA) ou encore l'Association Internationale des Maires Francophones. Des représentants du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation ainsi que de la Plate-forme des collectivités locales de la sous-région étaient également présents. Cette journée a été l'occasion d'une réunion d'information et de sensibilisation sur l'appel à projet du MAEE et de la présentation de l'expert destiné à l'accompagnement et à la relecture des projets afin de les présenter.

Un rapport de présentation de la coopération décentralisée franco-togolaise a été rédigé en décembre 2007 par le SCAC et publié en avril 2008. Il sera actualisé au début 2010. Les collectivités françaises seront sollicitées afin de valider les informations sur les coopérations décentralisées.

Dans un contexte global législatif de décentralisation, un répertoire des jumelages institutions et des personnes-ressources ainsi que des compétences mobilisables au Togo va être constitué en lien avec l'Atlas de la CNCD que les collectivités sont amenées à remplir.

Le SCAC a financé également la création d'un site web pour l'UCT où chaque commune et chaque comité de jumelage disposera d'une page pour y mettre les informations le concernant et faire connaître leurs actions.

Le site internet de l'UCT renverra aux liens des sites du TAC (Togo Association des Coopérations), de l'Ambassade et le Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales au Togo . Un dispositif pilote de formation à la gestion du site a été mis en place.

Des CD de présentation de la JNCT 2009 sont disponibles au pôle Afrique de Cités Unies France (Contact : Constance Koukoui).

5. Actualités togolaises

Le Premier ministre togolais, Gilbert Fossoun Hounou, a rappelé lors de la 5^{ème} JNCT la nécessité d'organiser des élections locales au plus tôt. Cette déclaration montre que les élections locales font désormais partie des préoccupations des autorités politiques du pays. Il a rappelé également la création de nouvelles préfectures et la nécessité de lever certains préalables.

Le projet d'appui au processus de décentralisation au Togo (APRODECT) du SCAC est un projet destiné dans un premier temps à la formation des cadres de l'administration avec comme point focal le renforcement de capacités, ainsi que la sensibilisation des préfets par rapport à la décentralisation et la déconcentration des services de l'Etat. Ce projet a signé une convention avec l'Ecole Nationale d'Administration au Togo qui assure ces formations. Ce

projet a également un volet sensibilisation des populations et communication sur la décentralisation avec la création de deux centres de documentation, l'un à l'UCT et l'autre à la Direction de la Coopération Décentralisée. La construction du site internet de l'UCT s'inscrit également dans ce volet. Le troisième volet est une action pilote destinée à renforcer l'accès aux services essentiels des populations dans les domaines de l'assainissement, de l'éducation, de l'accès aux marchés locaux, de l'état civil et des ordures ménagères. Cette méthodologie (supports et outils) sera reproductible quand les élus seront mis en place. Ce projet travaille sur des domaines d'intervention des collectivités déjà existants comme Atakpamé dans la gestion des marchés avec Niort, ou Dapaong et Sokodé dans le domaine de l'assainissement ou encore le Conseil général des Yvelines dans le domaine des ordures ménagères.

6. Proposition de l'Ambassade de France d'organiser en 2010 au Togo des Assises de la coopération décentralisée couplées avec la 6ème édition de la Journée de la Commune (par Yves Yard, Conseiller adjoint au SCAC, Ambassade de France au Togo)

A l'occasion de la 5^{ème} JNCT, a été évoquée l'idée d'Assises de la coopération décentralisée au second semestre 2010. Celles-ci pourraient s'inscrire dans le cadre plus large du cinquantenaire des indépendances africaines dont a été chargé spécialement Mr Toubon. Cet acte doit être posé comme un acte fort qui puisse faire porter la voix des collectivités togolaises et jouer le rôle de caisse de résonance pour faire avancer le processus de décentralisation. Le comité organisateur pourrait être composé localement de représentants du MAEE par le biais des autorités diplomatiques, de l'Union des Communes du Togo, des Associations Nationales de Pouvoirs Locaux et de Cités Unies France par le biais du groupe-pays Togo ainsi que les partenaires du développement, dont l'Union Européenne.

Les objectifs généraux de ces assises seraient:

- Donner une impulsion à la reconnaissance de la coopération décentralisée ;
- Favoriser la prise de contact entre collectivités en fonction de leurs plus-values territoriales ;
- Discuter des impacts et des contraintes des politiques publiques territoriales ;
- Organiser un espace de la coopération décentralisée ;
- Mettre en place un plaidoyer des autorités locales devant les autorités centrales qui puisse permettre une interpellation politique afin d'accélérer la publication des textes législatifs, et la mise à disposition des moyens financiers et de ressources humaines ;
- Faire se rencontrer les différents acteurs de la coopération qui interviennent au Togo .

Ces Assises doivent donner une impulsion aux projets de coopération décentralisée, renforcer la cohérence territoriale et donc la concrétisation des projets et enfin améliorer la visibilité des projets.

2010 marque aussi la mi-parcours du Document cadre de partenariat signé entre le secrétariat d'Etat à la coopération et les Autorités togolaises.

Certaines collectivités ont soulevé des interrogations quant à la date de ces Assises étant donnée l'échéance des prochaines élections présidentielles et l'incertitude quant à la date d'élections locales. Il faudrait également dégager des thèmes fédérateurs tant du côté togolais que français. Face aux réserves des collectivités, Constance Koukouï rappelle que des Assises de la coopération décentralisée ont été organisées dans d'autres pays africains en lien avec les groupes-pays de Cités Unies France. Ces Assises sont un moment politique fort qui permet de faire entendre la voix des collectivités territoriales.

Après concertation avec les collectivités locales impliquées au Togo, la décision d'organiser en 2010 ou de reporter à une date ultérieure les Assises de la coopération décentralisée franco-

togolaise interviendra au début de l'année 2010.

7. Bilan de l'étude « Développement agricole et rural en Afrique subsaharienne: quels rôles pour la coopération décentralisée? »
(étude restituée le 16 novembre 2009 par Tristan Routier, chargé d'étude à Cités Unies France)

Cette étude, réalisée conjointement par Cités Unies France et le Comité Français de Solidarité Internationale vise à rassembler et à présenter les différentes interventions des acteurs de la coopération décentralisée dans le domaine du développement rural et de l'accès à l'alimentation, ainsi que les outils techniques qu'ils utilisent.

- ✓ Le premier constat est le faible nombre de retours, puisque seules 50 structures ont répondu au questionnaire dont 35 collectivités et 15 associations de solidarité internationale.
- ✓ Concernant l'implication des collectivités dans ces domaines d'intervention, celle-ci est née à la suite des crises climatiques dans les années 1970, notamment les sécheresses et les invasions des criquets pèlerin. Mais cette action se poursuit aujourd'hui puisque les causes structurelles de la faim n'ont pas été endiguées. Un fait marquant: 70% des personnes qui souffrent de la faim sont des personnes qui vivent en milieu rural.
- ✓ La plus-value de la coopération décentralisée dans ces domaines consiste :
 - La capacité à intervenir à l'échelle du territoire
 - La capacité à mobiliser les acteurs du territoire qui ont des compétences dans le domaine du développement rural comme par exemple les organisations de producteurs, les syndicats, les établissements d'enseignement agricole comme les lycées agricoles ou encore les Maisons Familiales Rurales.
 - La capacité à mettre en place et gérer les politiques publiques
 - La capacité à inscrire une action dans la durée

7 domaines d'intervention ont été recensés même si l'une des caractéristiques de ces actions est la transversalité. Beaucoup d'acteurs qui interviennent dans ce domaine n'ont pas conscience d'intervenir en faveur de la lutte contre la faim.

- l'accès aux facteurs de production (terre, eau, crédits, intrants)
 - le renforcement du capital humain (appui institutionnel, structuration des organisations professionnelles, dialogue avec les pouvoirs publics)
 - l'appui à la production (logistique et technique)
 - l'appui aux initiatives de transformation (alimentation des villes)
 - la commercialisation (développement des filières)
 - l'accès à l'alimentation et la lutte contre la malnutrition (banque de céréales)
 - l'information et la sensibilisation citoyenne (lien entre les questions agricoles et environnementales par exemple)
- ✓ L'efficacité de ces actions tient à la diversification des partenariats: des ONG telles que Agriculteurs Français et Développement International (AFDI), Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF), le Groupe de Recherches et d' Echanges Technologiques (GRET), ou encore Afrique Verte, ou encore des établissements d'enseignement agricole telles les Maisons Familiales Rurales qui interviennent dans le domaine de la veille agricole et des stocks vivriers, mais aussi du

développement économique local à l'échelle de la sous-région. Les entreprises sont absentes de cette étude mais l'exemple de la région Bretagne qui a mis en place une filière de coton biologique au Mali et au Burkina-Faso en lien avec des entreprises bretonnes montre que cette coopération est fructueuse.

- ✓ Concernant le Togo, 6 des 105 projets recensés se situent au Togo, qui n'est pas situé dans la zone sahélienne considérée comme prioritaire. Ont été recensées des actions notamment de la région Champagnes-Ardenne ou encore de la ville de Bessines.
- ✓ Suite à l'étude, une Plate-forme de Concertation pour l'accès à l'Alimentation devrait être créée afin de fournir un appui institutionnel aux collectivités qui travaillent dans ces domaines.

Yves Yard rappelle que cette année, le festival Alimenterre dédié à la sensibilisation citoyenne dans les domaines de la malnutrition s'était déplacé au Togo grâce à l'ONG (OADEL) Organisation et Appui à la Démocratie et au Développement Local. Cette démarche devrait être renouvelée l'année prochaine.

Un résumé exécutif de cette étude et de la journée de restitution « Collectivités territoriales, acteurs de la société civile : comment lutter ensemble contre la faim ? » organisée le 16 novembre 2009 est disponible sur le site internet de Cités Unies France en cliquant sur le lien suivant www.cites-unies-France.org/spip.php?article960. Pour tout renseignement, contacter Tristan Routier etude@cites-unies-france.org

8. Echanges sur les expériences de tourisme solidaire au Togo

Plusieurs collectivités du groupe-pays Togo travaillent dans le domaine du tourisme solidaire, d'où l'intérêt d'une mutualisation des informations.

Norbert Bealu a présenté une expérience de voyage solidaire au Togo. Ce voyage avait pour objectif de faire découvrir le Togo par la coopération décentralisée à 7 danseurs originaires de la ville de Bressuire. Un itinéraire a été élaboré en intégrant six communes engagées dans des actions de coopérations décentralisées avec la France. Cette initiative de coopération décentralisée intègre à la fois le développement économique, la gestion des ressources du territoire, et le développement durable. L'organisation de ce type de voyages dépend de la capacité d'hébergement des villes partenaires.

Un contact va être établi avec le groupe thématique Tourisme Solidaire de Cités Unies France pour avancer sur cette réflexion. Pour tout renseignement, contacter Anne-Claire Gaudru, chargée de mission Tourisme Responsable : ac.gaudru@cites-unies-france.org

9. Questions diverses

Les 2èmes Assises de la jeunesse à l'international se sont déroulées le jeudi 26 novembre 2009 à la mairie de Montreuil. Elles avaient pour objectif de réfléchir sur l'engagement des jeunes à l'international et sur les dispositifs mis en place par les collectivités internationales pour favoriser la mobilité des jeunes.

Les Assises de la Coopération Décentralisée et de la Solidarité Internationale des Yvelines se sont déroulées à Guyancourt le mercredi 25 novembre 2009 avec comme invité d'honneur la République du Togo. Joachim Hunlede et Yves Yard étaient présents ainsi que Monique Papot-Libéral, présidente du groupe-pays Togo qui représentait la coopération décentralisée franco-togolaise. Enfin, Charles Josselin, président de Cités Unies France, avait été invité

pour intervenir sur la question du plaidoyer pour des coopérations décentralisées ambitieuses et exemplaires.

Le hors série d'Altermondes sur le thème de l'engagement des collectivités territoriales dans la solidarité internationale vient de paraître. N'hésitez pas à commander ce numéro en vous connectant sur le site : www.altermondes.org

Une réunion d'information sera organisée le 12 janvier 2010 à Cités Unies France sur le nouvel appel à propositions pour les autorités locales 2009 dans le cadre du programme européen ANE-AL (Acteurs Locaux non Étatiques et Autorités Locales). Pour tout renseignement contacter Camille Borella, chargée de mission Programmes Européens, au 01 53 41 81 89 ou c.borella@cites-unies-france.org

Burkina Faso: Kpalimé veut s'inspirer de l'expérience de Koudougou

Dabadi Zoumbara

18 Novembre 2009

Une délégation de Kpalimé au Togo séjourne à Koudougou du 16 au 21 novembre 2009 en vue de s'inspirer de l'expérience de la commune en matière de gouvernance et de développement local. Cette délégation forte de 5 membres est conduite par le président de la délégation spéciale de Kpalimé faisant office de maire, Samtou Yawo Edem Victor.

Depuis l'avènement du processus de décentralisation en Afrique, le train du développement local est en marche et bien des pays n'entendent pas le rater. Et ce n'est pas le maire de Kpalimé qui dira le contraire, lui qui a compris que le développement endogène passe par une bonne gouvernance locale. C'est pourquoi il n'a pas hésité à venir à l'école de la Cité des cavaliers rouges en vue de réinvestir ce capital d'expériences dans sa commune située à 120 km de Lomé, la capitale togolaise et peuplée d'environ 80 000 habitants. Et comme on le dit, plus on est nombreux, plus la somme d'expériences s'accroît.

L'édile s'est fait accompagner de quelques membres, à savoir Siménon Konou, directeur exécutif de l'ONG RADI qui accompagne sa commune pour son développement, Husru Konou, représentante des femmes de la société civile de Kpalimé, Fritz Degboevi, président du jumelage Kpalimé-Bressuire et Gérard Tsogbé, chargé du développement communal et des relations internationales. Au cours de leur séjour, les Togolais auront des entretiens avec des autorités de la place et aborderont entre autres, la décentralisation, moteur du développement communal et bien d'autres sujets. Ils s'imprégneront également du processus d'élaboration du Plan communal de développement (PCD) de Koudougou.

Ce dernier sujet, de l'avis du maire de Kpalimé, est très capital et son souhait est de savoir comment Koudougou est arrivée à mettre en place son PCD. Et les échanges avec les autorités administratives et les techniciens de Koudougou, a-t-il relevé, devraient leur permettre cela afin qu'ils puissent booster le développement de Kpalimé car c'est le principal objectif de leur séjour à Koudougou. Selon le président de la délégation spéciale de Kpalimé, la commune dont il a la charge est une ville touristique où il y a assez de flux migratoires. Ce qui permet un développement rapide sur les plans humain et commercial. M. Samtou Yawo Edem Victor a remercié la population de Koudougou pour son accueil chaleureux.

Pour le 1er adjoint au maire de Koudougou, M'bi Alexis Yaméogo, la visite d'échanges de la délégation togolaise est bénéfique pour les deux communes. "Kpalimé évolue certes sous le régime de délégation spéciale, mais cela ne signifie pas que Koudougou ne va pas apprendre de ses hôtes", a-t-il fait savoir. L'adjoint au maire n'a pas manqué de souhaiter un excellent séjour à ses hôtes qui ont, a-t-il dit, pensé que la coopération Sud-Sud qui permet de s'imprégner des mêmes réalités que nous vivons, conduit à une meilleure organisation des activités au profit des populations. L'initiative des responsables de Kpalimé est sans conteste la preuve que le pays de Faure Gnassingbé ne veut pas que le monde se fasse sans lui et à en croire M. Yaméogo, Koudougou est prête à l'accompagner.

Kofi Yamgnane, ancien Secrétaire d' État aux Affaires Sociales et à l'Intégration de François Mitterrand, a annoncé sa candidature au scrutin présidentiel togolais du 28 février prochain. L'ancien maire de la commune bretonne de Saint-Coulitz, premier élu noir de France, déjà candidat à la présidentielle togolaise en 2005 se présentera à la tête de Sursaut Togo et veut s'appuyer sur les diasporas togolaises et africaines.

Présents

Monique Papot-Libéral, présidente du groupe-pays Togo
Joachim Hunlede, Secrétaire Permanent, Union des Communes du Togo
Yves Yard, Conseiller adjoint, Service de coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France au Togo
Michel Grasset, Maire, Coulon
Véronique Bevierre, Conseillère municipale, Issy les Moulineaux
Michel Dubreuil, Secrétaire du groupe d'amitié, Groupe d'amitié de l'Assemblée Nationale
Ondine Desruelles, Directrice adjointe, Issy les Moulineaux
Norbert Bealu, Délégué, Bressuire
Martine Moulin, chargée de mission, Cusset
Michel Gay, Président, Comité de jumelage Renaison
Pierrette Viennois, Vice-présidente du comité de jumelage, Chauray
Jean-Pierre Meyniel, Président, Arcod
Stéphane Mongès, Directeur, Arcod
Marion Brochard, étudiante, IEP d'Aix en Provence

Constance Koukoui, chargée de mission, Cités Unies France
Tristan Routier, chargé de mission, Cités Unies France
Charlotte Hérial, stagiaire, Cités Unies France

Excusés

Toussaint Caradec, Chargé de mission auprès du Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, Ministère des Affaires étrangères et européennes
Pascal Pavy, Adjointe au maire, Bailleul :
Yannick Uhel, Directeur général des services, Chauray
Jean Ploton, Maire de Marlhès